

Institut St-Joseph cycles 2,5 - 12
Place Bertaux, 5-8
6041 Gosselies
Tél : 071 35 34 55
Tél 071/35.22.55
Fax : 071 35 67 67
E-mail : direction.g.grenson@isj-gosselies.be
E-mail : direction.c.dandois@isj-gosselies.be
Implantation Collège St-Michel
Tél : 071 37 81 21
www.isj-gosselies.be



Gosselies, Le 13/01/2022

Chers Parents,

La procédure des dépôts du formulaire unique d'inscription dans l'école secondaire de votre premier choix pour activer l'inscription en première commune se déroulera **entre le 14 février et le 11 mars prochain** (Rien ne sert de courir, il n'y a pas de règle « premier arrivé, premier servi »). Je vous conseille de prendre contact avec l'école secondaire de premier choix afin de prendre un rendez-vous pour le dépôt du formulaire d'inscription. Cette année encore, il n'y aura pas de soirées d'informations physiques dans les établissements secondaires, mais elles le feront probablement de manière virtuelle. N'hésitez pas non plus à les contacter pour poser vos questions.

Les dossiers à compléter sont **à venir chercher au secrétariat à partir de ce lundi 17 janvier (de 7h15 à 16h30, sauf le mercredi jusque midi). Il faudra impérativement le faire avant le vendredi 28 janvier.** Les formulaires ne pourront être remis qu'en mains propres, et contre signature d'un accusé de réception.

Les années précédentes, j'organisais une réunion explicative. Vous comprenez bien que dans le contexte sanitaire actuel, il me sera impossible de le faire. Je reste cependant disponible sur RDV afin de répondre à des questions ou problèmes éventuels.

Concernant les documents à compléter, ils sont accompagnés d'une notice explicative (Un PowerPoint explicatif est également placé sur ClassDojo et sur le site de l'école.). Il est très important de ne pas faire de ratures ou barrer des informations pré remplies. Sous chaque information, il y a des espaces où vous pourrez noter les corrections si nécessaire.

Pour ce qui est du choix des écoles, je vous conseille vivement de mettre au moins trois choix, en commençant par l'école que vous privilégiez. De cette manière, si le premier choix n'est pas rencontré, le dossier passe dans la seconde école, et ainsi de suite. Il est également important que vous ne déposiez le formulaire d'inscription que dans l'école de premier choix et non dans les autres que vous auriez pu noter (Le transfert du dossier se fera automatiquement d'une école à l'autre si le premier choix n'est pas rencontré.).

En parallèle de l'inscription en première commune, je vous conseille, si la réussite CEB de votre enfant n'est pas une certitude, à lui garantir une place dans une école offrant une filière différenciée.

En vous rappelant ma disponibilité pour les questions éventuelles ou les informations complémentaires, je vous présente mes salutations les plus sincères.

Grenson Guy